

# La création d'une mutuelle de formation

Le 17 juin 2009  
FTQ-Laval

- Avril 2004: création, à l'initiative du *Secrétariat aux aînés*, de la table de concertation sur les besoins de formation du personnel œuvrant en résidences et Chsld privés;
- Janvier 2006 présentation d'une demande de financement à Emploi-Québec, pour réaliser une étude;
- Printemps 2007: incorporation de la Table et début de l'étude sur les besoins;
- Juin 2008: dépôt du rapport final de l'étude;

## Historique du projet

- Le niveau de formation dans les résidences est faible et les besoins de formation sont immenses;
- Les besoins sont à tous les niveaux de l'organisation;
- Il est urgent et important d'agir;
- L'offre de formation doit être adaptée à tous les types de résidences et dans toutes les régions;
- Il est important que le MSSS reconnaisse sa responsabilité dans la formation relativement aux soins qui sont données en résidences.

## **Principaux constats de l'étude**

- Mettre sur pied un comité sectoriel de la main d'œuvre des résidences et Chsld privés;
- Faire de la formation la priorité principale du comité;
- Développer un programme national de formation s'adressant à toutes les résidences du Québec;
- Favoriser une culture organisationnelle de la qualité dans les résidences.

## **Principales recommandations de l'étude**

- Septembre 2008: rencontres diverses pour la suite du projet;
- Février 2009: signature d'une entente avec la commission des partenaires pour un projet d'étapes préliminaires d'implantation d'une Mutuelle de formation

**Entente avec la Commission des partenaires**

**Qu'est-ce qu'une  
mutuelle?**

- Une mutuelle est un **regroupement d'entreprises** qui partagent une **même problématique** sur le plan du développement et de la reconnaissance des compétences et pour qui **la mise en commun des services** dans ce domaine constitue la manière appropriée de répondre à cette problématique
- Entreprises = employeurs et salariés

## **Définition de la Mutuelle**

Autrement dit

- Toutes les activités et services en amont et en aval des activités de formation et les opérations qui s'y rattachent
- Ainsi que la diffusion de la formation si la mutuelle est agréée comme organisme de formation

**Services admissibles**

- La connaissance précise des besoins de chaque entreprise membre,
- l'accompagnement individualisé,
- l'analyse de besoins personnalisée,
- l'organisation des activités
- le développement d'outils et de contenus de formation
- la logistique fournie par un service de formation
- la négociation d'ententes de services avec des fournisseurs externes,
- les services conseils personnalisés,
- la reconnaissance des compétences, etc.

**Qu'entend-on par services de formation ?**

- Un comité sectoriel de main-d'œuvre (incluant ses sous-secteurs)
- un comité paritaire constitué en vertu de la Loi sur les décrets de convention collective
- un regroupement d'employeurs à caractère territorial

**Peut être reconnu à titre de  
Mutuelle:**

- **Problématique partagée** en matière de développement des compétences
- Démonstration que la **mutualisation des services** constitue la manière appropriée de répondre à cette problématique
- Volonté de concertation d'un nombre suffisant d'employeurs
- **Viabilité** – bassin de membres potentiels
- Constitué en OSBL

**Critères pour être reconnus**

- Conseil d'administration multipartite composé *majoritairement* de représentants des employeurs et de représentants de la main-d'œuvre des employeurs membres

**Condition**

- Assure une réponse aux besoins de formation directement ou via des ententes avec des partenaires;
- Assure une réponse modulée en fonction des besoins diversifiés;
- Augmente les compétences dans les résidences;
- Prise en charge par le milieu, de ses besoins;
- Instances qui peut faire des représentations, aller chercher des subventions etc.

## Avantages d'une mutuelle

- **La mise sur pied de la mutuelle et le recrutement** d'entreprises additionnelles  
→ 1<sup>re</sup> phase
- **Le développement** des services de la mutuelle et la **structuration** de ses activités  
→ 2<sup>e</sup> phase

**Soutien financier aux mutuelles reconnues**

- Est accordée à la mutuelle et non aux entreprises membres
- Durée maximale de 3 ans
- Entente annuelle – renouvelable - dégressive
- Déterminée selon les besoins de la mutuelle

**Aide financière: de type subvention**

- Une organisation dynamique qui insuffle du dynamisme dans le milieu;
- Une plaque tournante sur le plan des connaissances et de l'information;
- Une organisation qui fait la promotion d'une culture de la qualité dans le milieu des résidences privées pour personnes âgées;
- Une organisation qui assure une représentation des résidences sur le plan de la formation et de la qualité des services, auprès des instances concernées dans les résidences privées.

**La Mutuelle pourrait devenir**

**Où en sommes-nous  
rendus?**

- Modification nécessaire pour rendre éligible une Mutuelle provinciale;
- Se fera au début de 2010

**Modification de la réglementation**

- Dès maintenant un projet de formation est en cours de développement suite à une rencontre d'orientation le 29 mai dernier;
- Les perspectives de soutien financier d'Emploi-Québec pour ce projet sont excellentes;
- Nous espérons qu'il sera approuvé vers la fin de l'été 2009 et déployé sur le terrain en janvier 2010

**Projets de formation en cours**

## Volet 1: révision du programme

- Assistance aux personnes âgées
  - Ajout d'un module sur la loi 90
  - Segmentation du programme en trois modules moins longs;
  - Traduction en anglais et stratégie de diffusion spécifique à la région de Montréal.

**Un projet en trois volets**

## Volet 2:

- élaboration d'un programme de formation de formateurs pour encadrer l'entraînement à la tâche d'un nouvel employé préposé.
- Le programme inclus un guide du formateur, un guide d'encadrement, des outils de sélection et d'évaluation des préposés en probation.

**Projet en trois volets**

## Volet 3:

- Des activités de formation régionales visant à sensibiliser les gestionnaires à l'importance de bien sélectionner les employés, comment les mobiliser et s'assurer de leurs services pour longtemps.

**Un projet en 3 volets**



**Qu'en pensez-vous?**

**Merçi et bonne fin de journée!**